

Grand Froid : Paris ouvre 3 mairies supplémentaires aux sans-abris

Paris est confrontée à une nouvelle vague de froid. Anne Hidalgo et les Maires d'arrondissement se mobilisent aux côtés des services de l'Etat pour ouvrir davantage de places d'hébergement pour les personnes sans-abri. Six salles municipales ont ouvert depuis lundi, ainsi qu'un site sur le domaine intercalaire de la Ville. Un autre site, situé à Coyes-la-Forêt accueillera 60 personnes (familles et enfants) dans les prochains jours.

Une importante vague de froid est prévue cette semaine à Paris, avec des chutes de neige et une température ressentie qui pourrait atteindre -7°C. Pour renforcer l'aide aux personnes sans-abri, Anne Hidalgo et son adjointe Dominique Versini ont proposé à la Préfecture de Région Ile-de-France de créer des places d'hébergement d'urgence supplémentaires en mobilisant des salles dans des mairies d'arrondissement.

Depuis lundi, des salles ont été mobilisées dans les mairies du 4^e et 15^e arrondissements, ainsi que depuis hier dans le 1^{er} arrondissement et à compter de ce soir dans les salles du 3^e, 5^e et 11^e arrondissements.

« Nous avons mobilisé 6 salles municipales ainsi qu'un nouveau site sur le domaine intercalaire de la Ville, à Morland, qui a pu être ouvert hier soir et qui accueillera 70 personnes dont 35 jeunes vulnérables », souligne Dominique Versini. « Un gymnase dans le 14^e arrondissement est actuellement ouvert et un autre ouvrira ce soir dans le 9^e arrondissement. Deux gymnases ont également été ouverts pour accueillir les résidents de deux centres d'hébergement installés dans des péniches et qui ont dû fermer par mesure de sécurité en raison de la crue de la Seine » précise-t-elle.

Un site supplémentaire ouvrira également dans les prochains jours à Coyes-la-Forêt et accueillera 60 personnes en famille.

Depuis la mi-novembre, plus de 1 500 places d'hébergement d'urgence ont été ouvertes à Paris dans le cadre du dispositif hivernal, en complément des 16 000 places ouvertes à l'année. C'est le fruit d'une mobilisation conjointe de la Ville de Paris – qui met gratuitement une partie de son foncier à disposition – et de l'Etat, qui finance les nuitées d'hébergement aux associations de solidarité qui assurent la gestion des lieux. Paris compte ainsi à elle seule 40% des places d'hébergement de toute l'Ile-de-France.